



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-29313>

Département(s) de publication : **21, 39, 25, 90, 70, 71**

Annonce n° **24-29313**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville d'Auxonne

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21210038200010

Ville : Auxonne

Code postal : 21130

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 21, 39, 25, 90, 70, 71

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=666565&orgAcronyme=a4n>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Théau DUBUISSON

Adresse mail du contact : Marches.publics@mairie-auxonne.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 380604460

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Liste des travaux similaires exécutés

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 10/04/2024 à 14:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'aménagement du parking de l'hôtel de ville d'Auxonne

Code CPV principal - Descripteur principal : 45112500

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La réalisation de travaux liés à l'aménagement du parking de l'hôtel de ville sur la commune d'Auxonne (Côte d'Or).

Lieu principal d'exécution du marché : Auxonne

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le DCE est consultable et téléchargeable gratuitement par les candidats sur la plateforme de dématérialisation du pouvoir adjudicateur, accessible uniquement à l'adresse suivante : www.ternum-bfc.fr sous la référence « AuxonneTvxBParkingHotelVille2024 ». Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : * Prix : 40% * Valeur Technique : 60% réparti de la manière suivante : - Planning pour l'exécution des travaux : 20% - Méthodologies de réalisation des prestations par tâches - moyens dédiés à l'opération : 15% - Visite du site avec photos intégrées dans le mémoire technique : 5% - Plan d'Assurance Qualité - PAQ : 5% - Plan de Respect de l'Environnement - PRE : 5% - Références des chantiers et des produits, fiches FTP : 10% A l'issue de l'analyse initiale des offres conformément aux critères de jugement définis ci-avant, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec tous les candidats. La négociation éventuelle portera sur tout ou partie des éléments de réponse aux critères de jugement des offres. La négociation consistera en un ou plusieurs échanges de courriers via le profil d'acheteur de la collectivité : www.ternum-bfc.fr. A l'issue de la négociation, l'offre négociée remplacera ou complètera l'offre initiale. Le classement des offres sera effectué conformément aux critères de jugement. Le pouvoir adjudicateur pourra toutefois attribuer le contrat sur la base des offres initiales, sans négociation. L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre incomplète, méconnaissant la législation en vigueur ou excédant les crédits budgétaires alloués au contrat pourra être régularisée à l'issue de la négociation, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/03/2024